

TOUS À L'ÉCOLE
le prêt pour payer l'école de vos enfants

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

www.lemedium.info
LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0303 du 1er au 06 Août 2018- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE / LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CEDEAO

POUR UNE SORTIE DE CRISE CONNUE P.3

L'élection législative au 20 décembre 2018



ECONOMIE/EXECUTION DU BUDGET 2018 :

Les recettes en hausse de 13,19% au premier trimestre en glissement annuel

P.3&6

Le CASEF

CEDEAO :
**La Mission des Observateurs de
l'Election présidentielle au Mali
se prononce sur le scrutin P.2**



ECONOMIE :
**Stabilité des prix à la
consommation en Juin**



"Oeuf frais de poule de race" (+29,8%), seconde plus forte hausse P.4

9È CONGRÈS ORDINAIRE DU SYN BANK :
**Joséphine Patassé
reconduit pour un
mandat de 4ans P.4**

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mercredi 1er Août 2018

Matin:

Ciel peu nuageux
23°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux
29°C

EDITO
Offrir et vivre le pardon

A la lecture de la vie socio politique de notre pays et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigris à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrons le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.

Pourquoi nous en vouloir tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolin ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

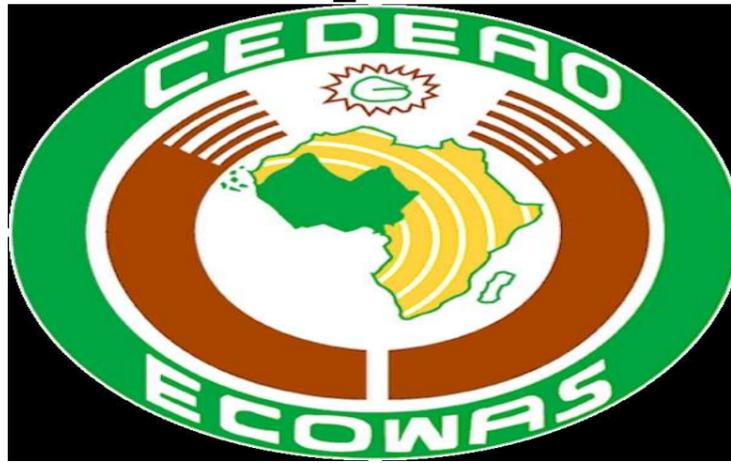
Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne rien penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les engouffrer dans des actions sans lendemain, incertaines pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de Barack OBAMA. Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur ses chaînes radios et télévisés qui ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui malheureusement ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaignons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste.

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. A quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons.
Crédo TETTEH

CEDEAO : La Mission des Observateurs de l'Election présidentielle au Mali se prononce sur le scrutin

En application des dispositions du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2001), Son Excellence Monsieur Jean-Claude KASSI BROU, Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a déployé une Mission d'Observation Electorale (MOE) pour observer le processus électoral devant aboutir au scrutin du 29 juillet 2018. Cette mission, conduite par Kadré Désiré OUEDRAOGO, ancien Premier Ministre du Burkina Faso, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO et ancien Président de la Commission de la CEDEAO, est constituée d'Ambassadeurs des Etats Membres accrédités auprès de la Commission de la CEDEAO à Abuja, d'Experts des questions électorales, de parlementaires, de juristes, de journalistes et des membres de la Société Civile.

Dans leur mission, les observateurs ont noté le bon déroulement du processus de dépouillement et de décompte des suffrages conformément aux dispositions des lois électorales et des textes subséquents et surtout l'absence d'incidents majeurs durant tout le processus électoral. Cependant, ils ont insisté sur quelques points à améliorer, notamment la mise à disposition tardive des cartes d'électeurs non retirées dans certains bureaux de vote, notamment à Bamako dans le centre de vote de Bolkassombougou dans la Commune I de Bamako. Ils ont aussi souligné le caractère peu résistant de l'encre indélébile mis à la disposition de certains bureaux de vote qui a suscité des craintes de fraudes. A cela, il faut ajouter la formation organisée au profit des agents électoraux de la CENI qui a été tardive ce qui a affecté la prestation efficace de ces agents le jour du scrutin ; Le silence des lois électorales sur le mode de transmission des résultats au centre de compilation. La mission a noté une faible mobilisation des électeurs à l'ouverture des bureaux de vote qui s'est améliorée dans l'après-midi du jour du scrutin. Par ailleurs, la mission est particulièrement préoccupée par le manque de professionnalisme de



grand nombre d'agents de bureaux de vote, caractérisé par la non-maîtrise des procédures de vote par les agents. Ceci a entraîné une hésitation des agents dans la gestion du processus et a ralenti dans plusieurs bureaux de votes le déroulement du vote proprement dit.

Les conclusions provisoires des observateurs de la CEDEAO

Selon la mission, L'élection Présidentielle du 29 juillet 2018, constitue une étape importante dans la consolidation des acquis démocratiques du peuple Malien. Elle a été

rendue possible par la détermination de ce peuple et de ses dirigeants ainsi que de toutes les parties prenantes à la tenir malgré les nombreux défis liés à son organisation.

En dépit des insuffisances soulignées dans les préparatifs de l'élection, la Mission d'Observation de la CEDEAO estime qu'à ce stade, le processus électoral s'est globalement déroulé dans des conditions acceptables de liberté et de transparence. Elle n'a pas noté d'incidents ou d'actes de nature à compromettre le résultat de l'élection. Cependant la mission tient à souligner que la centrali-

sation des résultats étant en cours, ces observateurs à long-terme sont présents au Centre de compilation pour suivre le processus jusqu'à son terme. La mission déplore les attaques et autres actes de violence qui ont empêché la tenue du scrutin dans les 716 bureaux de vote de Mopti, Ségou, Tombouctou et Gao sur les 23041 de l'ensemble du territoire. Elle note que dans certaines localités, les votes n'ont pu avoir lieu pour des raisons d'inaccessibilité. Elle se félicite que le Gouvernement ait publié la liste de ces localités ainsi que les bureaux de vote concernés.

En ce qui concerne les différents manquements qui ont été notés, la mission recommande l'adoption de mesures concrètes visant, à l'avenir, à accroître la synergie à tous les niveaux des processus électoraux entre les organes de gestion pour une meilleure organisation et une planification plus rationnelle du processus de vote au Mali. La Mission souligne le besoin urgent de mettre l'accent sur la formation des agents électoraux des différentes institutions impliquées dans l'organisation électorale au Mali.

Education / Afrofuturisme: "Il faut avoir la liberté de penser, d'expression qui sont très importants pour rêver"

L'Association Tre-Kah et l'Ambassade des Etats-Unis au Togo en collaboration avec le Goethe Institut de Lomé ont organisé la première journée de l'Afrofuturisme au Canal Olympia Godopé le mercredi 25 juillet dernier à Lomé.

Par Dodo ABALO

Cet événement grandeur nature qui a connu la participation d'éminentes personnalités comme l'ancien Premier Ministre Edem Kodjovi Kodjo, était placé sous la présidence de l'Ambassadeur David Gilmour et du Ministre de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, Guy Madjé Lorenzo.

Une série de débats, de panels, de conférences, de projection cinématographique et de partages d'idées autour du concept selon lequel les solutions aux problèmes de l'humanité se trouvent dans la culture, les traditions et

l'ingéniosité de l'Afrique, ont meublés cette première journée.

L'architecture, la santé, l'agriculture, l'art, l'éducation et la religion sont les domaines qui sont touchés à cette première journée.

" Nous revenons à nos fondamentaux et je crois qu'une fois qu'on portera un toilettage à notre système éducatif puisque l'histoire de l'humanité, on en parle - on étudie l'Egypte ancienne, on étudie l'histoire de la France, l'histoire d'autre pays, mais qu'en ait il chez nous ? - une fois qu'on aura repensé le système éducatif, je pense que la base est là. Maintenant l'institutionnel qui va penser le système éducatif a sa part de responsabilité, il y a aussi les parents qui ont leur responsabilité, comment éduquer l'enfant à s'accepter tel qu'il est. Nous sommes ce que nous sommes mentalement, nous ne pouvons pas nier ça ", a laissé entendre Kossi Assou, coordonnateur général du projet.



Kossi Assou, coordonnateur général du projet

Basé sur le thème "Quel est votre rêve, qu'est-ce que votre Wakanda", l'objectif de l'Afrofuturisme est d'encourager une large panoplie de décideurs, d'universitaires, d'artistes et d'entrepreneurs sociaux togolais à imaginer comment le Togo peut dépasser les héritages coloniaux pour façonner un avenir meilleur pour son peuple.

Pour David Gilmour, ambassadeur des USA au Togo " pour nous, nous sommes très fier de soutenir ce projet surtout pour les jeunes africains pour trouver une solution et ça fait partie de l'idée de notre participation civique parce qu'il faut avoir la liberté de penser, d'expression qui sont très importants pour rêver, pour imaginer l'avenir meilleur pour le Togo et pour l'Afrique".

LE MÉDIUM
Hébdomadaire d'Informations
C'est l'actualité, l'économie, le développement, la culture.

Récapitulé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

TogoMac.com
TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.
Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule, AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.
Nous joindre rapidement-
apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07
Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès
www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage
Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07
www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com
Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces
Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-
www.togoannonce.com

TogoAssurance.com
TogoAssurance est un cabinet conseil en assurance et en stratégie d'entreprise.
Nous cherchons pour vous les meilleurs prix aux niveaux des assureurs en lisant bien vos contrats d'assurance pour éviter les pièges des contrats.
-Nous assistons les gens qui ont des problèmes avec leurs assureurs pour percevoir leurs primes.
-Nous assistons des sociétés dans la rédaction des contrats de business.
visiter notre site web
www.togoassurance.com

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE / LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CEDEAO POUR UNE SORTIE DE CRISE CONNUE :

L'élection législative au 20 décembre 2018

La feuille de route tant attendue de la CEDEAO pour une sortie de crise politique est désormais connue. Les chefs d'Etats de la CEDEAO réuni à Lomé demandent que le gouvernement organise les élections législatives le 20 Décembre et que les réformes nécessaires se fassent à l'assemblée Nationale. La CEDEAO a préconisé aussi la reconstitution de la cour constitutionnelle et l'amélioration du fichier électoral.

Nous vous proposons l'intégralité de la décision de la CEDEAO concernant la crise au Togo.

SUR LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE AU TOGO

35. La Conférence a examiné le rapport présenté par les deux Facilitateurs leurs Excellences Monsieur Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana et Professeur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée. Dans le cadre du mandat qui leur a été confié par la Conférence en date du 14 avril 2018.

36. Le Sommet a félicité les deux facilitateurs et noté avec satisfaction les progrès et les acquis qui ont été enregistrés. La Conférence se félicite de l'engagement des parties prenantes à maintenir l'esprit de concertation et de dialogue en vue de favoriser une résolution durable de la crise.

37. A l'issue des échanges, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a convenu de ce qui suit :

38. Elle encourage le Gouvernement togolais à poursuivre les mesures de confiance et d'apaisement en accélérant les procédures judiciaires relatives aux personnes arrêtées lors des manifestations politiques et d'étudier la possibilité de mesures additionnelles en faveur de ces personnes.

39. La conférence des Chefs d'Etat condamne tout recours à la violence notamment l'usage d'armes réservées aux forces publiques et appelle les citoyens les ayant dérobé au cours de manifestations à les restituer aux autorités compétentes.

40. Elle appelle, par la même occasion, les acteurs politiques et la société civile de s'abstenir, en toute circonstance, des actes et propos

susceptibles d'alimenter de nouvelles tensions et de compromettre les efforts en cours. Elle exhorte les forces de sécurité à faire preuve de professionnalisme dans leur mission de maintien d'ordre, de préservation de la sécurité des biens et des personnes ;

41. La conférence des Chefs d'Etat exhorte le Gouvernement à procéder à la révision intégrale du fichier électoral en vue de l'organisation, le 20 décembre 2018, des Elections législatives ;

42. Invite le Gouvernement et les acteurs politiques à œuvrer en vue de l'adoption des réformes constitutionnelles en prenant en compte, entre autres, les points suivants :

- a. Le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Président de la République ;

- b. La limitation à deux, du nombre de mandats présidentiels ;
- c. La reconstitution de la Cour Constitutionnelle pour notamment revoir sa composition et limiter le nombre de mandat de ses membres
- d. Le renforcement du processus électoral.

43. La conférence des Chefs d'Etat recommande l'adoption de ces réformes par la voie parlementaire en vue d'accélérer le processus de leur mise en œuvre. Le cas échéant, ces réformes seront soumises aux consultations électorales.

44. La Conférence se réjouit des dispositions envisagées par le Gouvernement Togolais dans la préparation, l'organisation et le déroulement d'élections transparentes, crédibles et inclusives à travers notamment :

- a. L'accélération et la finalisation du recensement électoral pour établir des listes électorales fiables ;
- b. La possibilité pour les Togolais vivant à l'étranger de voter dans leurs lieux de résidence lors des élections nationales ;
- c. Le déploiement des observateurs électoraux

5. La Conférence félicite l'opposition pour son esprit d'ouverture et son sens de la Responsabilité et d'avoir souscrit au dialogue pour la satisfaction de ses revendications.

46. Elle invite toutes les parties à s'inscrire dans le strict respect de la constitution.

47. La Conférence des Chefs d'Etat salue la volonté d'ouverture et de dialogue permanent du Président de la République Togolaise, et note avec intérêt sa disponibilité à travailler avec toutes les forces vives de la nation.

48. Elle a également demandé à la Commission de la CEDEAO d'apporter son appui et son expertise technique dans l'organisation et le déroulement des prochaines élections.

49. La Conférence renouvelle son soutien aux deux Facilitateurs du dialogue inter-togolais et leur demande de poursuivre leurs efforts en vue d'une résolution rapide et durable de la situation socio-politique au Togo et de lui rendre compte lors de sa prochaine session.

50. La Conférence des Chefs d'Etat décide d'instituer un comité de suivi composé des représentants des facilitateurs, de la majorité au pouvoir, de la coalition des 14 partis de l'opposition et de la Commission de la CEDEAO pour assurer le suivi de la mise en œuvre des présentes décisions.

51. Elle instruit la Commission de la CEDEAO de poursuivre son soutien aux facilitateurs.

SUR LA SITUATION EN GAMBIE

52. La Conférence se félicite de l'évolution positive de la situation politique dans le pays marquée par la tenue, avec succès, des élections locales le 12 mai 2018. Elle se félicite également du lancement du Plan National de Développement (2018 – 2021) et lance un appel aux partenaires au développement afin qu'ils confirment leurs promesses d'appui à ce Plan, effectuées lors de la Conférence des bailleurs tenue, le 22 mai 2018 à Bruxelles.

53. La Conférence encourage le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre effective et coordonnée du Programme de réforme du secteur de la défense et de la sécurité.



CEDEAO : PARI DIPLOMATIQUE GAGNÉ

Il est prématuré de dire si le sommet conjoint Cedeao-Ceeac sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme sera un succès.

En revanche, il est possible d'affirmer dès à présent que la mobilisation des chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et du Centre est sans nul doute un succès personnel pour le président Faure Gnassingbé, initiateur de la rencontre avec son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba.

Le thème de la conférence a drainé à Lomé ce lundi une bonne vingtaine de leaders africains. La plupart des présidents des pays membres de la Cedeao sont présents, à l'exception d'Ibrahim Boubacar Keita resté au Mali pour cause d'élection présidentielle, et de Patrice Talon du Bénin. Même affluence du côté de l'Afrique centrale avec la participation des chefs d'Etat des pays appartenant à la CEEAC. Et seulement quelques absents comme Joseph Kabila (RDC), Teodoro Obiang Nguema (Guinée Equatoriale) et João Lourenço (Angola).

@republicoftogo.com

CEDEAO / LUTTE CONTRE LE TERRORISME : UNE VISION PARTAGÉE



Le sommet conjoint Cedeao-Ceeac s'est achevé lundi à Lomé. Les représentants des 26 Etats présents ont affiché leur détermination à lutter contre les extrémismes et le terrorisme. Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont décidé de mettre leur force en commun grâce à un mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide.

Les commissions de la Cedeao et de la Ceeac ont été instruites pour faciliter les procédures d'entraide et de coopération judiciaire. Les deux entités régionales s'engagent à faire face ensemble aux défis sécuritaires.

Les chefs d'Etats ont condamné avec la plus grande fermeté les actes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité nationales et internationales.

Il ont souligné la nécessité d'avoir une vision partagée des menaces auxquelles sont confrontées les deux régions par l'adoption de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité et la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Plusieurs décisions sont issues de cette déclaration dont une relative aux violences générées par la transhumance.

Vu l'ampleur des défis, un sommet conjoint aura lieu désormais tous les deux ans en janvier en marge du sommet ordinaire de l'Union africaine. Le prochain rendez-vous aura lieu en 2020 au Tchad.

@republicoftogo.com

ECONOMIE/EXECUTION DU BUDGET 2018 :

Les recettes en hausse de 13,19% au premier trimestre en glissement annuel

Selon un rapport du ministère de l'économie et des finances, au 31 mars 2018, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 13,20%, soit un montant de recettes recouvrées de 174,07 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 318,55 milliards de FCFA. Les recettes du budget général sont en augmentation de 13,19% par rapport à la même période en 2017.

Impôts

Pour une prévision annuelle de 649,13 milliards de FCFA, les

recouvrements au 31 mars 2018 s'élèvent à 122,15 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 18,82%. Ils connaissent une hausse de 1,12% par rapport à la même période un an plus tôt.

En ce qui concerne les autres recettes fiscales, pour une prévision annuelle de 4,83 milliards de FCFA, les recouvrements au 31 mars 2018 s'élèvent à 0,35 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,27%. Elles sont en baisse de 43,06% par rapport à la même période en 2017. Les taxes, prévues pour 4,56 milliards de FCFA,

ont été recouvrées à hauteur de 0,98 milliard de FCFA à fin mars 2018, soit un taux de réalisation de 21,56% enregistrant ainsi une hausse de 14 de 26,81% par rapport à la même période de l'année 2017. Pour une prévision annuelle de 1,80 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations au 31 mars 2018 s'élèvent à 0,15 milliard de FCFA, soit un taux de 8,55% enregistrant une diminution de 66,65% par rapport à la même période de l'année 2017.

Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont

des recettes qui comportent une contrepartie directe. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes. Pour une prévision annuelle de 76,51 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2018 se chiffrent à 5,40 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,05%. Comparées aux recouvrements de fin mars 2017 qui étaient de 8,70

Suite à la page 6

Zozo

DÉSÉQUILIBRE DE LA BALANCE COMMERCIALE: DÉSÉQUILIBRE DE LA BALANCE COMMERCIALE L'IMPÉRATIF DE PRODUIRE LOCAL



Cela surprend toujours, mais c'est un exercice comptable classique. C'est en juillet 2018 que la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) publie les résultats des comptes extérieurs du Togo pour l'année... 2016. Premier constat, le déficit commercial reste chronique. Les importations ont été beaucoup plus fortes que les exportations. Il faut arriver à produire localement pour lutter contre ces déséquilibres, a indiqué jeudi Badanam Patoki, le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances. Rien d'étonnant. Le pays n'étant pas un acteur majeur sur le plan industriel, tout ce qui se vend ou presque est importé. Seule l'agriculture tire son épingle du jeu, sauf pour la pêche.

Globalement, la situation économique du Togo a été marquée par la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de base, notamment routières, ainsi que la mise en service de la nouvelle aérogare de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), souligne la Banque centrale.

La campagne agricole a été relativement satisfaisante, soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Dans ce contexte, la balance des paiements a enregistré en 2016, un excédent de 67.150 millions de Fcfa, contre un excédent de 114.995 millions en 2015, soit une baisse de 47.845 millions.

Cette évolution résulte d'un désendettement net de 65.667 millions du compte financier, atténuée par l'amélioration de 13.816 millions du déficit courant et l'accroissement de 4.159 millions de l'excédent du compte de capital.

Le déficit courant hors dons publics rapporté au PIB se situe à 11,7% en 2016, contre 13,1% en 2015, en liaison notamment avec la baisse du déficit de la balance commerciale. Le déficit de solde des transactions courantes s'est amélioré de 13.816 millions, en passant de 272.563 millions en 2015 à 258.747 millions en 2016, du fait du repli 6,4% du déficit de la balance commerciale.

Le compte de capital a dégagé un solde excédentaire de 163.551 millions, contre 159.393 millions en 2015, soit une hausse de 2,6%, en liaison essentiellement avec la progression des dons (projets) reçus par l'Administration publique.

Ainsi, les échanges avec l'extérieur se sont soldés en 2016 par un besoin de financement de 95.196 millions, couvert par les opérations financières.

En effet le compte financier a enregistré en 2016 des entrées nettes de capitaux à hauteur de 159.805 millions, contre des entrées nettes de 225.472 millions en 2015, en ligne avec l'évolution des autres investissements et investissement de portefeuille.

Les transactions extérieures se sont soldées, en 2016, par une hausse des créances nettes des institutions de dépôts sur les non-résidents de 67.150 millions, en relation avec l'augmentation de 136.364 millions des créances nettes des autres institutions de dépôts sur les non-résidents, atténuée par le repli de 69.314 millions de celles de la Banque Centrale.

S'agissant de la position extérieure globale nette, elle a enregistré un repli de 101.823 millions avec un solde net de 1.697.544 millions contre 1.595.721 millions un an plus tôt, en raison principalement de la progression des engagements au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements, en particulier les prêts et les crédits commerciaux.

@Republiotogo.com

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Stabilité des prix à la consommation en Juin

Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), le niveau général des prix à la consommation a connu une stabilité au mois de Juin contre une hausse de 0,2% le mois précédent.

Par Koudjoukabal

cédent.

Cette stabilité est l'effet conjugué de la hausse des prix des fonctions de consommation " Santé " (+1,3%) ; " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,7%) ; " Loisirs et culture " (+1,5%) et " Biens et services divers " (+0,1) et de la baisse des prix des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-0,1%) ; " Communication " (-0,2%) ; " Transports " (-0,1%) et " Tabac et stupéfiants " (-0,8%). La hausse observée au niveau de la fonction de consommation " Santé " est due aux postes " Services hospitaliers " (+7,1%) ; " Services médicaux et dentaires " (+3,6%) et " Médicaments traditionnels " (+0,9%). Celle de la fonction " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " est liée aux postes " Articles de ménage non durables " (+1,1%) ; " Articles de ménage en textiles " (+0,7%) et " Vaisselle, verrerie " (+1,4%).

Les fonctions de consommation " Loisirs et culture " et " Biens et services divers " sont quant à elles influencées respectivement par les postes " Appareils de réception, enregistrement et reproduction " (+7,2%) ; " Autres services n.c.a. " (+0,2%) ; " Appareils et articles pour soins corporels " (+0,4%) et " Produits pour soins corporels " (+0,1%). La baisse des prix de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " est attribuable aux postes " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (-5,0%) ; " Tubercules et plantain " (-6,6%) ; " Agrumes " (-16,4%) ; " Lait " (-1,8%) ; " Boissons non alcoolisées artisanales " (-6,5%) " Sucre " (-2,1%) et " Autres produits à base de tubercules et de plantain " (-0,9%). Pour la fonction de consommation " Transports ", sa baisse est déterminée par les postes " Carburants et lubrifiants " (-0,2%) et " Transport routier de passagers " (-0,03%). S'agissant de la fonction de consommation " Tabac et stupéfiants ", son évolution est portée par le poste " Vin et boissons fermentées " (-8,1%).

Les plus fortes hausses

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse on peut citer : " Maïs séché en grains crus vendu au grand bol " (+5,2%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (+3,3%) ; " Oeuf frais de poule de race " (+29,8%) ; " Piment vert (Gboyébessé) " (+22,9%) ; " Adémè " (+15,4%) ; " Huile végétale (Nioto) " (+4,1%) ; " Saloumon fumé " (+9,2%) ; " Chinchard frais (Akpala moumou) " (-5,3%) ; " Frais journaliers d'hospitalisation " (+8,9%) ; " Bananes douces " (+14,7%) ; " Piment rouge frais " (+3,8%) ; " Oignon frais rond " (+8,3%) ; " Carottes " (+30,9%) ; " Pain en baguette " (+8,9%) ; " Poste



" Oeuf frais de poule de race " (+29,8%), seconde plus forte hausse

téléviseur en couleurs (Samsung, Philipps) " (+11,6%) ; " Manioc râpé (Agbélima) " (+6,9%) ; " Manioc frais (Agbéli) " (+9,4%) ; " Lait concentré non sucré en boîte (PEAK) " (+4,3%) ; " Ailes de poulet congelé " (+5,4%) ; " Aubergine locale " (+7,8%) ; " Pétrole lampant vendu en vrac " (+1,2%) ; " Crabes frais (aglinvi moumou) " (+6,8%) ; " Balais à brindilles de palmier " (+20,8%) ; " Savon zanguéléwa " (+7,1%) ; " Consultation d'un médecin généraliste " (+7,0%) ; " Huile d'Olive " (+7,4%) ; " Radiocassette importée " (+10,7%) ; " Noix de Coco sec " (+13,1%) ; " Balai traditionnel à tige " (+9,1%) ; " Viande de boeuf avec os au kg " (+0,7%) ; " Oeuf frais de poule traditionnel " (+14,3%) ; " Maïs en pâte (Mawoè) " (+3,3%) ; " Poulet vivant de chair " (+6,5%) ; " Fer à béton " (+2,8%) ; " Concombre " (+12,4%) ; " Coq vivant local " (+3,8%) ; " Poulet local vivant " (+6,4%) ; " Herbe Zangara pour paludisme " (+2,6%) et " Jus de citron " (+4,7%).

Les plus fortes baisses

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on a : " Igname " (-8,5%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (-11,3%) ; " Tomates rondes (Pomme) " (-5,0%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (-5,7%) ; " Citrons " (-30,4%) ; " Cossette de manioc " (-15,1%) ; " Poisson salé fermenté (Lanhoinho) " (-8,7%) ; " Lait concentré sucré en boîte, importé (Bonnet bleu) " (-8,0%) ; " Gombos frais " (-4,8%) ; " Salade verte locale (Laitue) " (-10,0%) ; " Charbon de bois " (-1,1%) ; " Jus de bissape " (-24,1%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol " (-1,1%) ; " Tehoukoutou local artisanal " (-13,6%) ; " Oranges locales " (-5,5%) ; " Gboman " (-5,0%) ; " Sucre raffiné en poudre " (-4,4%) ; " Huile de palme traditionnelle (Zomi) " (-1,6%) ; " Farine de manioc (Gari) " (-3,1%) ; " Poste téléphonique mobile bas de gamme " (-2,4%) ; " Carpe frite à l'huile rouge " (-5,4%) ; " Poste téléphonique mobile haut de gamme " (-3,6%) ; " Doèvi séché (Anchois) " (-7,8%) ; " Sel de cuisine gros cristaux " (-4,3%) ; " Arachide décortiquée crue " (-2,5%) ; " Essence super de rue " (-1,7%) ; " Pain sucré artisanal sucré " (-2,1%) ; " Riz local longs grains vendu au petit bol " (-3,4%) ; " Poulet congelé importé " (-1,0%) ; " Botokoin " (-9,9%) ; " Ananas frais " (-6,6%) ; " Percalé importé (Gangan) " (-6,5%) ; " Riz importé longs grains vendu au petit bol " (-0,2%) ; " Bois de chauffe " (-9,8%) ; " Pomme fruit " (-5,4%) ; " Sésame " (-3,0%) ; " Monture adulte métallique importée " (-5,1%) ; " Essence mélange de rue

" (-1,6%) ; " Mangué greffée " (-15,1%) et " Feuille de haricot " (-20,4%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1%. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,3%. Le niveau

des prix des produits frais a enregistré une baisse de 1,0%. Au regard de la provenance, l'on a noté une stabilité tant au niveau des prix des produits importés que des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire et tertiaire ont augmenté respectivement de 0,4% et 0,2 % tandis que les prix des produits du secteur secondaire ont décliné de 0,2%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 0,2% des prix des produits non durables et une hausse au niveau des prix des produits durables (+0,3%), semi durables (+0,1%) et des services (+0,2%).

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de juin 2018, comparé à celui du mois de mars 2018 (évolution trimestrielle) a connu une quasi stabilité sous l'effet conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,2%) ; " Biens et services divers " (+0,9%) ; " Santé " (+1,2%) ; " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,7%) et " Loisirs et culture " (+1,6%) et de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-3,8%) ; " Transports " (-0,2%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (-0,1%) ; " Communication " (-0,2%) et " Tabac et stupéfiants " (-0,8%). S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette situation est expliquée particulièrement par la hausse des prix des produits frais (+6,6%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimes-

trielle est influencée par la croissance des prix des produits du secteur primaire (+11,1%) et du secteur tertiaire (+0,2%) pendant que le secteur secondaire a chuté de 0,6%.

Suivant la durabilité, cette variation est attribuable aux prix des produits non durables (+1,6%), durables (+0,3%) et des services (+0,2%). Quant à la provenance, cette stabilité du niveau général des prix est conjointement due à la hausse des prix des produits locaux (+1,7%) et à la baisse des prix des produits impor-

Evolution annuelle

Par rapport à juin 2017 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une régression de 0,1% due aux fonctions de consommation ; " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-1,3%) ; " Transports " (-0,9%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (-1,3%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,4%). A l'opposé, les fonctions de consommation " Restaurants et hôtels " (+2,0%) ; " Biens et services divers " (+1,5%) ; " Loisirs et culture " (+2,8%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,7%) ; " Enseignement " (+1,1%) et " Santé " (+0,6%) ont connu une hausse. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-2,3%) et de l'énergie (-2,2%). Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la baisse des prix des produits importés (-1,0%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (-0,4%) et semi durables (-1,1%) qui ont influencé la baisse du niveau général des prix en glissement annuel. Pour ce qui est des secteurs de production, la régression du niveau général découle essentiellement de la diminution des prix des produits du secteur primaire (-2,9%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,2% contre -0,3% en mai 2018. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.

9ème Congrès ordinaire du SYN BANK :

Joséphine Patassé reconduit pour un mandat de 4 ans

Le 9ème Congrès ordinaire du Syndicat des Employés et Cadres des Banques, Établissements Financiers et des Assurances du Togo (SYNBANK) s'est tenu le 27 et 28 juillet à Lomé. Madame Joséphine Patassé a été reconduite par ses pairs à l'issue des travaux pour un second mandat de 4 ans..



Photo de famille

Le congrès national statutaire de SYN BANK s'est tenu dans un contexte de mutation profonde dans certaines des institutions, une mutation de véritables défis auxquels il doit faire face.

Les femmes dans les syndicats:

une nouvelle donne ", est le thème choisi pour ce 9ème congrès. Ce thème est à été choisi pour encourager les femmes à la chose syndicale. Les années antérieures, les facteurs qui bloquent les femmes à se syndiquer étaient : la méconnaissance de la syndicalisa-

Suite à la page 6

POLITIQUE/SOMMET CEDEAO-CEEAC : Une vision partagée des menaces auxquelles sont confrontées les deux régions

Les travaux du sommet des chefs d'Etats des deux Régions économiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se sont achevés lundi à Lomé par la prise en compte des questions sécuritaires auxquelles elles sont confrontées. Le communiqué final en dit long sur les aspirations des chefs d'Etats de ces deux régions.



Photo de famille des Chefs d'Etat et e gouvernement présents à Lomé

A Lomé, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont mis en exergue les importants acquis de la coopération déjà existant entre la CEDEAO et la CEEAC dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes, en particulier dans le cadre du Centre Interrégional de Coordination (CIC) issu des décisions du Sommet Conjoint CEDEAO-CEEAC du 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun. - Afin de mieux faire face, ensemble, aux défis sécuritaires, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'une coopération plus renforcée et effective entre les deux Communautés. - Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'avoir une vision partagée des menaces et une approche commune des solutions à y apporter. Ainsi, ils ont adopté la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les espaces de la CEDEAO et de la CEEAC.

- Au titre de la promotion de la paix et de la stabilité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à coopérer pour prévenir les conflits, promouvoir la paix et la stabilité dans les deux régions à travers notamment la mise en place et le renforcement, aux niveaux national et régional, de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises impliquant la société civile, les leaders d'opinion, les femmes, les jeunes et les acteurs étatiques. Ils condamnent les actes violents commis notamment dans le cadre des crises internes visant à déstabiliser les Etats et tendant à remettre en cause les frontières nationales. Les Chefs d'Etat s'engagent également à adopter, lors de leur prochain Sommet, un cadre régional portant convergence des principes constitutionnels au sein de la CEDEAO et de la CEEAC.

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur solidarité envers les autorités légitimes et le Peuple centrafricains et leur soutien à l'initiative pour la paix et la réconciliation dans le pays. Ils appellent l'Union Africaine à rechercher avec les Nations Unies les moyens de lever l'embargo sur les armes

imposé au Gouvernement de la République centrafricaine.

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur attachement au respect par toutes les parties prenantes de l'Accord du 31 décembre 2016, seul cadre consensuel et inclusif pouvant permettre l'organisation d'élections transparentes et apaisées en République Démocratique du Congo. Ils saluent les efforts déployés par le Gouvernement dans la mise en œuvre du processus électoral conformément au calendrier de la commission électorale nationale indépendante.

- Au titre de la Sécurité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité. A cet effet, ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et Secrétaire Général de la CEEAC à initier, dans les meilleurs délais, les négociations entre les Etats des deux régions en vue de conclure et de mettre en œuvre des procédures d'entraide et de coopération judiciaire. En particulier, un Accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale devrait être signé par les Ministres désignés, avant la fin de l'année 2018.

- Fortement préoccupés par la multiplication et l'étendue des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs liés notamment aux effets négatifs du changement climatique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent les ministres en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité des deux régions à engager des consultations régulières, avec la participation des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, dans le but d'identifier les mesures pour prévenir et gérer pacifiquement ces conflits.

- Les chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leurs profondes préoccupations face à la situation d'instabilité qui prévaut en Libye et ses conséquences sur la situation sécuritaire des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC et en appellent à la Communauté internationale en vue d'une sortie de

crise rapide dans ce pays avec une implication active des Etats de la région. A cet effet ils expriment leur soutien à la médiation africaine conduite par le Président de la République du Congo, S.E.M. Denis SASSOU N'GUESSO. Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent leurs ministres compétents à examiner les questions liées aux flux migratoires et aux changements climatiques dans l'espace commun et d'en faire rapport lors de leur prochain Sommet.

- Au titre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par les groupes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les forces régionales et internationales. Ils condamnent également avec force les actions et le trafic illicite en tout genre des groupes terroristes et des bandes de mercenaires opérant dans le Sahel à partir du Sud Libyen.

- Ils saluent l'engagement des pays membres de la Force Multinationale Mixte du Bassin du Lac Tchad et de la Force Conjointe du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, ils lancent un appel à tous les Etats membres des deux Communautés, dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, finan-



Une vue de l'assistance

cié, technique et en renseignements aux forces armées des Etats engagés dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad et au Sahel. A cet effet, ils demandent au Conseil de sécurité des Nations Unies de placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral. Par ailleurs, les Chefs d'Etats et de Gouvernement réaffirment leur détermination à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers notamment l'implication des leaders religieux et communautaires, des femmes, des acteurs du système éducatif et autres groupes concernés de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de dé-radicalisation, de réinsertion, de réintégration et de réconciliation.

- Ils encouragent les services de sécurité habilités de leurs Etats respectifs à échanger les informations et les renseignements pertinents

et instruisent les Ministres en charge de la Sécurité des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC, à faire parvenir, avant leur prochain Sommet, au Président de la Commission de la CEDEAO et au Secrétaire général de la CEEAC, des propositions sur les mécanismes et procédures idoines permettant le partage sécurisé de renseignements et d'information entre les Etats.

- Ils s'engagent à renforcer mutuellement les capacités de leurs Forces de Défense et de Sécurité dans le domaine de la formation du personnel, des exercices conjoints, du renseignement et du respect des règles des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

- Ils s'engagent, à mettre en œuvre des politiques publiques et des programmes de valorisation des régions affectées par les activités des groupes terroristes, notamment par la création de pôles moteurs de croissance et de développement, générateurs de revenus en faveur de la jeunesse. Ils s'engagent également à soutenir l'investissement public et privé dans tous les secteurs productifs pour une croissance inclusive afin de lutter contre la pauvreté

- Les chefs d'Etat et de Gouvernement décident de mettre en place un Comité Ministériel de Suivi de la mise en œuvre des décisions du présent Sommet Conjoint qui doit se réunir une fois l'an. Ils instruisent le

Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC de prendre les mesures nécessaires à cet effet pour traduire les engagements pris en actions concrètes.

- Le Sommet Conjoint lance un appel aux Etats membres, à l'Union africaine, aux Nations Unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux et à l'ensemble de la Communauté Internationale à apporter leur soutien à la mise en œuvre des décisions ainsi adoptées.

- Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC décident de se réunir tous les deux (2) ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Lomé adoptée lors du Sommet Conjoint. Toutefois, ils conviennent de se concerter chaque année en marge du Sommet ordinaire de l'Union africaine de Janvier.

Zozo

DIPLOMATIE / MALI : LES CASQUES BLEUS TOGOLAIS SÉCURISENT LA PRÉSIDENTIELLE

Des éléments du bataillon togolais de la



Minusma* à Mopti ont contribué à sécuriser l'élection présidentielle qui s'est déroulée dimanche au Mali.

Afin de s'assurer de l'organisation d'un scrutin apaisé et sans incident, la force de paix de l'ONU, à travers sa composante police et militaire, a déployé un important dispositif sécuritaire dans toute la région de Mopti, ainsi que les localités reculées.

Les Maliens votent dimanche pour un scrutin présidentiel censé relancer l'accord de paix de 2015, dont l'application aura des répercussions dans l'ensemble du Sahel, toujours confronté à la menace djihadistes malgré cinq ans d'interventions militaires internationales.

@republicoftogo.com

LOGIQUE DE RATIONALISATION



Logique de rationalisation Une salle équipée des dernières technologies

Lomé ne dispose pas d'un centre de conférences comme l'on peut en voir à Kigali, Dakar, Libreville ou Nouakchott.

Des bâtiments très coûteux à construire et à entretenir.

Le Togo a opté pour une structure semi-rigide polyvalente édifiée à l'occasion du sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime en 2016, et qui est réutilisée lors de conférences internationales. Beaucoup plus économique que n'importe quel bâtiment en dur même si l'espérance de vie de cette vaste tente est évidemment plus courte. Mais l'un dans l'autre, la facture sera plus douce.

La tente et son complexe sont situés juste à côté de l'hôtel The Adress - 2 février, où logent les délégations officielles. L'accès est sécurisé et le périmètre facile à contrôler.

@Republicoftogo.com

Extrait du discours du Président Faure Essozimna GNASSINGBE à l'ouverture du Sommet CEDEAO - CEEAC

« La nature transfrontalière des menaces auxquelles nous faisons face doit nous obliger à faire en sorte que nos frontières ne soient pas un obstacle à l'action effective et efficace de nos forces de défense et de sécurité »

#SOMMETCEDEAOCEEAC

Zozo

L'ACCÈS À L'INFORMATION EST UN FACTEUR CRITIQUE DE COMPÉTITIVITÉ LES OFFICIELS LORS DU LANCEMENT DU PROJET ENT

L'ambition des pouvoirs publics est de doter chaque école et chaque lycée d'un environnement numérique de travail (ENT).

La phase opérationnelle du projet a été lancée lundi au lycée technique d'Adidogomé (banlieue nord de Lomé). Dix établissements sont dans un premier temps concernés. Un réseau informatique connecté à internet permettra d'accéder à une plate-forme de services numériques, dont de nombreux programmes de formation.

Un Espace numérique de travail est un dispositif global permettant de fournir à la communauté éducative un ensemble de ressources et services en ligne.

Par ce dispositif, les élèves et enseignants ont accès à des services liés à la vie scolaire (emploi du temps de la classe, gestion des carnets de notes, relations avec les parents, activités associatives ou périscolaires, etc.) ou à la pédagogie (mise à disposition de ressources éditoriales, travail collaboratif, tutorat, cahier de textes de l'élève, etc.).

Les ENT facilitent l'organisation de la vie scolaire et permettent le développement de nouvelles pratiques pédagogiques. Ils favorisent les relations entre les membres de la communauté éducative et familiarisent les élèves à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, des technologies qui permettent aux élèves de mieux comprendre la société de connaissance dans laquelle ils auront à prendre place (...)

D'autres institutions en bénéficieront, notamment les écoles normales d'instituteurs (ENI) et les écoles normales supérieures (ENS).

Une phase pilote dans certains lycées les lycées scientifiques de Lomé et de Kara a montré la pertinence du projet.

@Republicoftogo.com

LES LYCÉENS DÉLAISSENT LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES UNE SITUATION QUI PRÉOCUPE LES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION

72.410 candidats planchent depuis mardi sur les épreuves du Bac 1 (première). Ils sont 58.682 dans l'enseignement général et 12.728 dans l'enseignement technique.

Le ministère de l'Éducation nationale fait le même constat chaque année, les sections scientifiques (C et D) attirent de moins en moins de jeunes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. 36.174 inscrits en 2017, seulement 23.508 cette année.

Difficile d'expliquer cette situation. Les sections littéraires ou économiques sont jugées plus faciles par les lycéens.

@Republicoftogo.com

ECONOMIE : Les partenariats publics et privés, un instrument incontournable dans le développement

« Les partenariats publics-privés au Togo » est le thème d'un atelier technique organisé par le Centre d'Études et de Renforcement de Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) en partenariat avec la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) les 20 et 27 juillet derniers à Lomé.

Par Dodo ABALO

Le gouvernement togolais, dans son Plan national de développement (PND 2018-2022) aspire à faire du Togo, un pays prospère à travers la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, la transformation agricole et l'industrialisation ainsi que la consolidation et le développement social.

Cette ambition est conditionnée par de lourds investissements qui nécessitent l'accompagnement et l'appui des partenaires techniques et financiers, mais aussi du secteur privé. D'où l'enjeu des partenariats public-privé (PPP) objet d'un atelier d'échanges.

L'activité rentre dans le cadre de l'étude que mène le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités



Photo de famille des participants

pour le développement au Togo (CADERDT) en partenariat avec la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

Organisée en prélude d'un forum de haut niveau sur les partenariats public-privé, cette rencontre a pour objectif principal, de créer un cadre de partage entre les secteurs privé et public et de partage d'expériences permettant aux différents participants de maîtriser l'outil PPP et ainsi, mettre en place un cadre propice pour leur utilisation à bon escient, l'accroissement des investissements et le développement économique du pays.

" L'évènement de ce jour illustre les nombreuses actions par lesquelles, le gouvernement togolais, à travers ses projets, entend contribuer au développement des partenariats public-privé au Togo ", a déclaré Essohanam Edjéou, directeur de cabinet du ministère de la Planification du Développement.

Pour conclure, il a tenu à remercier le CADERDT pour les efforts qu'il ne cesse de fournir pour accompagner l'Etat dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Allant dans le même sens que son prédécesseur, le directeur exécutif du CADERDT, Odilia Gnassingbé, a rap-

pelé que les PPP sont devenus un instrument en vogue pour une mobilisation de ressources dans le financement de développement des pays car ils allient le secteur public et le secteur privé pour la mise en œuvre des actions qui concourent au bien-être des populations.

Elle n'a pas oublié de préciser l'objectif du CADERDT qui est de renforcer l'expertise nationale en matière d'analyse, de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques nationales de développement, en vue de promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les travaux et discussions de cet atelier ont permis aux participants d'acquiescer une meilleure compréhension du concept des PPP, ainsi que des enjeux liés au montage et à la mise en œuvre des PPP, de créer des réseaux pour de futurs partenariats public-privé et enfin de formuler des recommandations aux décideurs pour l'amélioration des conditions à l'usage des partenariats publics et privés.

Rappelons que les participants à l'atelier sont essentiellement issus des institutions de la république, du gouvernement, des organisations de la société civile, etc.

ECONOMIE/EXECUTION DU BUDGET 2018 :

Les recettes en hausse de 13,19% au premier trimestre en glissement annuel

Suite de la page 3

milliards de FCFA, on note une baisse de 3,30 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 37,93%.

Revenus de l'entreprise et du domaine : Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés au premier trimestre 2018 s'élèvent à 0,14 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 44,50 milliards de FCFA, soit un taux de 0,31%. Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2017 qui s'élevaient à 4,20 milliards de FCFA, on observe une baisse de 4,06 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 96,67%. Cette baisse s'explique par la non réalisation des rubriques comme redevances de réhabilitation de l'AIGE, les redevances téléphoniques et les autres revenus de l'entreprise.

Droits et frais administratifs : Prévus pour un montant de 7,65 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au premier trimestre 2018 ont été recouverts à hauteur de 1,47 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 19,22%. Le rap-



Le CASEF

prochement de ces réalisations à celles de 2017 de la même période qui se chiffraient à 0,83 milliard de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,64 milliard de FCFA, soit un taux d'accroissement de 77,11%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la réalisation des régies de recettes (1,04 milliard de FCFA) et du groupe ANTASER-AFRIQUE au TOGO (0,32 milliard de FCFA) au cours du premier trimestre 2018 alors qu'elles n'étaient respectivement que de 0,52 milliard de FCFA et 0,26 milliard de FCFA à la même période en 2017.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont été recouvertes pour un montant de 3,72 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 17,50 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 21,26%. Ces réalisations, comparées à celles du premier trimestre 2017 qui étaient de 3,67 milliards de FCFA, indiquent une légère augmentation de 0,05 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 1,36%.

Produits exceptionnels : Prévus pour 1,42 milliard de FCFA, ils comprennent les recettes en atténuation des dépenses. Elles ont été réalisées pour 0,03 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 2,11%.

Produits financiers : Les pro-

duits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers. Pour une prévision annuelle de 5,44 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 0,04 milliard de FCFA au premier trimestre 2018, soit un taux de recouvrement de 0,74%.

Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons program-

mes est de 3,61%, soit 4,21 milliards de FCFA pour une prévision de 116,19 milliards de FCFA. Ils ont enregistré une régression de 24,42% comparée à la même période de l'année 2017.

Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des emprunts obligataires et d'autres emprunts. La loi de finances, gestion 2018, n'a pas prévu les produits de privatisation. Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 8,77%, soit 40,83 milliards de FCFA pour une prévision de 465,52 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 142,17% comparée à la même période de l'année 2017.

9^{ème} Congrès ordinaire du SYN BANK :

Joséphine Patassé reconduit pour un mandat de 4 ans

Suite de la page 4

tion, la crainte des représailles des employeurs et le manque de temps en raison des responsabilités familiales. Ces facteurs ne sont plus d'actualité car de nos jours, pour occuper les responsabilités dans tous domaines économiques, sociaux ou politiques, la question genre semble être dépassée.

Les travaux de ce 9^{ème} congrès statutaire du Synbank, ont non seulement permis de modifier les textes régissant l'organisation afin de l'adapter à la nouvelle donne mais aussi à la prise en compte des femmes dans le syndicat et de renouveler le bureau du syndicat. A l'issue du congrès, le Secrétaire Général sortant Madame Joséphine Patassé a été reconduit dans ses fonctions pour les quatre prochaines années.

En effet, le choix porté sur la per-

sonne de Joséphine Patassé de remplir pour un second et dernier mandat durant les quatre prochaines années est selon l'heureuse élue, le fruit du bilan largement satisfaisant de son premier mandat. Car elle a réussi à remplir la feuille de route qui lui a été soumise lors de son élection en 2014. Il s'agissait essentiellement de construire un siège à l'institution. Ce qui est désormais effectif. " L'un des défis majeurs de mon premier mandat était de construire un siège pour le syndicat et DIEU merci, en quatre ans j'ai réussi à le faire " a-t-elle déclaré.

Doté le SYN BANK d'une micro finance et d'un bus de transport, voilà le nouveau défi que Joséphine Patassé doit révéler au cours de son nouveau mandat avec son bureau de 24 membres.

Dodo ABALO

L'ASSOCIATION JEUNES ABIR SABIL
À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE

Festival International

Oxygène Jeunes

Sous Le Thème :
" LA DIVERSITÉ CULTURELLE AFRICAINE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE "

10 - 11 - 12 AOÛT 2018
PLACE MOULAY YOUSSEF SAFI

3^{ème} Edition



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

Orx Conseil



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg



TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

www.boaogo.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK 